



Grenoble, le 20 octobre 2014

Communiqué de presse

Pour que la spéléologie reste un plaisir raisonné.

Dimanche 19 octobre 2014 deux hommes ont été portés disparus, alors qu'ils pratiquaient la spéléologie dans un gouffre situé sous la dent de Crolles.

Ces deux spéléologues ont déjà été secourus en juillet 2013.

C'est pourquoi le préfet de l'Isère souhaite rappeler que les pratiquants de ce type d'activité doivent être particulièrement vigilants, et faire preuve de prudence. Le risque zéro en spéléologie n'existe pas et les opérations de secours sont fréquentes.

Ainsi l'anticipation des risques, le respect des règles de sécurité et de prudence doivent être au cœur des préoccupations de chacun.

La spéléologie est une activité qui peut s'avérer très dangereuse sans un minimum de précautions, dès lors qu'elle est pratiquée par des équipes ou des personnes mal préparées : le Comité Départemental de la Spéléologie de l'Isère dispose d'un annuaire qui recense les clubs et les professionnels de cette discipline, qui peuvent conseiller les amateurs de spéléologie et même accompagner les moins expérimentés.

Rappel des consignes :

- Etudier une documentation de qualité concernant l'itinéraire.
- Vérifier les conditions concernant les risques naturels avant de s'engager.
- Disposer des équipements de qualité spécifiques et indispensables (vêtements, couvertures de survie, éclairage, nourritures et boissons)
- Prévenir impérativement les proches sur la nature du projet :
 - objectif, itinéraire précis avec lieux d'entrée et de sortie,
 - nombre de participants et leur identité,
 - timing prévu.

En France, la gratuité des secours est garantie.

Toutefois il convient d'indiquer que l'opération de secours organisée du dimanche 19 octobre au lundi 20 octobre à la Dent de Crolles a mobilisé, sous la direction du Préfet de l'Isère :

- 31 sapeurs pompiers du SDIS 38
- 12 spéléologues du Spéleo Secours Isère
- 4 militaires du Peloton de Gendarmerie de Haute montagne
- 4 radios amateurs de l'association départementale des radioamateurs au service de la sécurité civile en Isère

soit au total 51 sauveteurs, dont certains ont eux-mêmes pris des risques non négligeables, 6 véhicules et un hélicoptère de la sécurité civile (rotation pendant une heure), pour un coût total estimé à environ 17 000 euros, aux frais du contribuable.

Contact presse :
Préfecture de l'Isère
Service Communication
04.76.60.48.05